



Gatineau, 1<sup>er</sup> avril 2021

## **Objet : COVID-19 – Passage en zone rouge et nouvelles mesures en milieu scolaire**

---

Chers parents et élèves,

L'évolution de la situation fait en sorte que tous les établissements d'enseignement situés en Outaouais se trouveront en zone rouge à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, en soirée. L'ensemble des mesures applicables en zone rouge devra donc être respecté et des mesures exceptionnelles s'appliqueront aux établissements scolaires de la Ville de Gatineau.

### **Fermeture des établissements scolaires**

L'ensemble des élèves devra demeurer à la maison au cours de la semaine qui suit le congé pascal, c'est-à-dire du 6 au 9 avril inclusivement.

Lors des journées de classe prévues au calendrier durant cette période, des services éducatifs à distance seront offerts aux élèves du préscolaire et du primaire, selon les seuils minimaux, et à tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, selon l'horaire habituel des élèves. **Les écoles communiqueront par courriel toutes les modalités en lien avec l'enseignement à distance et la distribution du matériel informatique.**

En formation générale des adultes et en formation professionnelle, l'enseignement sera réalisé à distance lorsque la nature des programmes d'études le permet. Les centres ne pourront accueillir d'élèves dans leurs locaux ni dans les ateliers et laboratoires. Enfin, les stages peuvent se poursuivre sans aucun changement, lorsque cela est possible.

### **Pour faciliter la transition vers l'enseignement à distance, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais a modifié le calendrier scolaire de la façon suivante :**

- **Primaire et secondaire** : la journée pédagogique flottante prévue le 7 mai est déplacée au mardi 6 avril; l'enseignement à distance débutera le mercredi 7 avril.
- **École des métiers spécialisés Asticou** : la journée pédagogique flottante prévue le 16 avril est déplacée au mardi 6 avril; l'enseignement à distance débutera le mercredi 7 avril.
- **Centre de formation professionnelle Vision-Avenir et formation générale des adultes (CÉAPO)** : la journée pédagogique flottante du 16 avril est maintenue; l'enseignement à distance débutera le mardi 6 avril.

### **Services de garde d'urgence**

Des services de garde d'urgence seront offerts, en fonction du calendrier scolaire, aux parents qui occupent un emploi dans un secteur d'activité prioritaire, incluant le personnel scolaire. La liste complète des emplois visés et la plateforme d'inscription seront bientôt disponibles sur le site du gouvernement du Québec. Les inscriptions auront lieu du 2 au 5 avril via un formulaire d'inscription centralisé sur le site Québec.ca.

**Autres mesures en zone rouge**

Lors de la réouverture des écoles, à moins de nouveaux changements annoncés par le gouvernement du Québec, l'ensemble des mesures applicables en zone rouge devra être respecté. Désormais, tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année du primaire recevront des masques pédiatriques qui seront distribués selon les modalités propres aux écoles.

Nous vous rappelons que les élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire fréquentent désormais l'école à temps plein, incluant ceux se trouvant en zone rouge. Pour plus de détails, nous vous invitons à visiter le [www.quebec.ca/education/organisation-activites-scolaires-covid-19](http://www.quebec.ca/education/organisation-activites-scolaires-covid-19).

En terminant, nous vous remercions une fois de plus pour votre capacité d'adaptation et continuons de compter sur votre collaboration pour lutter contre la propagation du virus.

Prenez soin de vous,



**Nadine Peterson**

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais